



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales. (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, a compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel : titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment. Pour être défendu, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités de nos services.

Qui sont les candidats F.O.-DGFIP ?

Ce sont des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

Ce sont de nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents et des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion.

Parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, les élus F.O.- DGFIP sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées et de nouvelles règles seront mises en application dès 2019 dans le Morbihan.

Vos élus F.O.-DGFIP en CAP Locales et Nationales ont défendu dans toutes les instances et toutes les catégories les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction. Ils ont ainsi pu obtenir satisfaction pour bon nombre de dossiers: recours en évaluation, listes d'aptitudes, mutations..etc..

Nos élus, très attachés à la restitution de leur mandat, n'ont pas manqué d'informer le réseau en publiant de nombreux comptes rendus que vous pourrez retrouver sur notre site web départemental : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction générale, les représentants F.O.-DGFIP, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels, mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Il y a urgence à faire aboutir les revendications portées par F.O.-DGFIP et notamment des règles de gestion transparentes et identiques sur l'ensemble du territoire et assurant toutes les garanties aux agents.

F.O.-DGFIP exige notamment :

- > au moins deux vrais mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- > une affectation la plus fine possible : département, commune, service, sur un poste fixe à l'issue du processus dans les CAP compétentes

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES
FONT LA DIFFÉRENCE



> la suppression des affectations en ALD, source de précarité pour les agents ;

> pour les agents en situation de priorité, une affectation en CAPN sur la base de l'ancienneté de la demande, sans avis ou conditions restrictives;

> le droit au retour, c'est à dire que les agents promus de C en B ne soient plus soumis à une mobilité forcée ;

> que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

1	SONOIS Agnès	Inspecteur	PCR P Vannes
2	BRULARD Mickaël	Inspecteur	Paierie départementale Vannes
3	DANIEL Stéphanie	Inspecteur	PCE Lorient
4	LE CALLONNEC Carine	Inspecteur	Trésorerie Vannes Ménémur
5	MOALIC Béatrice	Inspecteur	Vannes Domaines
6	RIVALLAN François	Inspecteur	PCE Lorient

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTRÔLEURS

1	HUBERT Véronique	Contrôleur Principal	Vannes Direction
2	MARY Virginie	Contrôleur Principal	PCE Vannes
3	STANGUENNEC Eric	Contrôleur Principal	BDV Lorient
4	GUILLERME Véronique	Contrôleur Principal	SPF Lorient
5	GUILLEVIC Caroline	Contrôleur 1ère classe	Trésorerie Lorient HH
6	RAVACHE Patrick	Contrôleur 1ère classe	SIP Auray
7	HILLION Oriane	Contrôleur 1ère classe	SPF Lorient
8	VAUZELLE Christina	Contrôleur 1ère classe	Trésorerie Maunon
9	LE RALLIC Gaël	Contrôleur 2ème classe	Trésorerie Questembert
10	LOTTI Pierrick	Contrôleur 2ème classe	SIP Vannes Remparts
11	LE CARRE Bruno	Contrôleur 2ème classe	SPF Lorient
12	CANN Stéphanie	Contrôleur 2ème classe	Trésorerie Vannes Ménémur

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

1	AUDIC Anita	AAP 1	Trésorerie Vannes Municipale
2	COURANT Gabriel	AAP 1	Trésorerie Ploërmel
3	MORVAN Frédérique	AAP 1	Trésorerie Vannes Municipale
4	LE VAILLANT Hubert	AAP 1	SIP Ploërmel



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018